

# **Accord de stabilisation et d'association CE /Albanie: adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie**

2008/0057(AVC) - 21/08/2008 - Document de base législatif

La présente proposition de décision constitue l'acte juridique par lequel les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Albanie, d'autre part, entendent conclure un protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Albanie, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

La décision nécessitera l'avis conforme du Parlement européen.

Le texte du protocole est joint à la proposition de décision et figure au doc. Conseil 07998/08.